

## Communiqué de presse du 13 mars des enseignant.e.s du collège La Courtille

Suite à l'agression de notre collègue et à votre venue le vendredi 22 février, nous vous avons déjà fait remonter plusieurs courriers, dont un le jour même de l'agression. A ce jour, nous constatons une absence totale de réaction de la DSDEN et du Conseil Départemental. Nous attendons toujours leur présence ou au minima une réponse à nos courriers et nos revendications. Nous avons donc décidé d'exercer notre droit de retrait ce jour, mercredi 13 mars 2019.

Comme nous l'avons lu dans l'article du Parisien paru hier soir à 22h07 (<http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/saint-denis-les-profs-du-college-brandissent-leur-droit-de-retrait-12-03-2019-8030361.php>), un porte-parole de la DSDEN indique que « les mesures de « sécurisation » du collège ont été prises ». Nous comprenons ainsi que la venue ponctuelle d'une équipe d'EMS et celle d'un psychologue sur une journée constituerait une solution suffisante pour pallier l'insécurité aux abords et dans le collège. Cette affirmation nous paraît, enseignant.e.s et parents d'élèves, totalement inadaptée et pauvre au regard des violences quotidiennes subies par les élèves et leurs encadrant.e.s.

De plus, en tant que fonctionnaires investi.e.s d'une mission d'Etat, nous attendons une protection et une sécurisation quotidiennes qui ne sont, à l'heure actuelle, pas assurées au vu des violences répétées et signalées dans les précédents courriers et multiples communiqués diffusés depuis lundi 12 mars. Nous avons le sentiment d'être délaissés par nos institutions supérieures, qui ne nous donnent pas les moyens d'assurer la réussite, le bien-être et la sécurité des élèves ; ce qui constitue pourtant le cœur de notre mission, et qui est également la leur.

Dans ce même article du Parisien, la DSDEN indique que les mesures de sécurisation doivent être prises en charge par le Conseil Départemental. Nous les avons alertés de manière répétée depuis 3 ans et toutes leurs promesses de rénovations et de sécurisations n'ont toujours pas été honorées.

Après les événements survenus le 12 mars 2019 au lycée Paul Eluard, Daniel Auverlot, Recteur de l'Académie de Créteil et Marie-Carole Ciuntu, la vice-présidente chargée des lycées à la région se sont présenté.e.s au lycée. Nous avons voulu aller à leur rencontre, mais l'accès nous a été refusé. Nous avons été particulièrement surpris de voir qu'ils étaient accompagnés d'une voiture de police : pourquoi ces derniers étaient-ils présents si le danger n'est ni grave ni imminent ? Ils ont déclaré dans un article du Parisien « nous avons voulu marquer notre soutien aux personnels qui ont vécu des événements marquants ». Doit-on considérer que l'agression violente et traumatisante d'un enseignant n'est pas assez « marquante » pour daigner recevoir leur visite ?

Les enseignant.e.s du collège La Courtille (93).